

## Ecole Primaire Madeleine LALLIER

16 rue Val Es Dunes

14540 BOURGUEBUS

Tel : 02 31 23 13 17

[Courriel : ce.0140287L@ac-caen.fr](mailto:ce.0140287L@ac-caen.fr)

### CONSEIL D'ECOLE N°2 DU MARDI 16 MARS 2021

Le 2<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021 de l'école primaire M. LALLIER de Bourguébus s'est réuni le mardi 16 mars 2020 en visio conférence sous la présidence de Mme Catherine Madelaine, directrice de l'école.

#### Invités à la visio conférence

- Monsieur PERROT, IEN
- Monsieur GUICHARD, DDEN
- M. FRANCOIS, Maire de Bourguébus
- Mme MACIEJEWSKI, adjointe, chargée des affaires scolaires
- Monsieur Denis VIEL, Maire de Castine en Plaine  
Hubert Folie - Rocquancourt - Tilly La Campagne
- Mesdames LANGLOIS, ANNE, ALLAIN, DURAND, MOULIN, DESHAYES, LELIEVRE, LE BOISSELIER, LEMAITRE, GARNIER, LE VIGOUREUX, LAMY, PERCEBOIS, PICHOT, enseignantes
- Messieurs LUCAS, et PIVARD enseignants
- Madame MADELAINE, directrice
- Madame LAMIRAND, psychologue scolaire
- Madame Caroline REFAIT, maitre E
- Mr Jean-Pierre JURET, maitre G
- Mesdames GRUSSE, LEPELTIER, GRELET, BOUSQUET, DESMONTS, Monsieur GUERIN, ATSEM
- Mesdames MARY, BOUSSOL, DITTMER, PLATON, LEVILLAIN, TIAJDINE, BESNARD, MOUCHEL, BINET, CHOMETTE, ROBIN, PENAULT, BALHAWAN, GUILLARD, WALTER, FORCINAL, ORTEGA, parents élus
- Messieurs MENOYOT, LEFEUVRE, parents élus
- Mme DURAZZO, DGS mairie
- Mme MONCHY, responsable du service périscolaire de Bourguébus.
- Mme LEBARBIER, service périscolaire

Mme MADELAINE ouvre la séance à 18 H. Elle remercie les personnes présentes et excuse les absents. Elle rappelle l'ordre du jour et demande 2 volontaires aux postes de secrétaires de séance.

Mme Elodie PENAULT ,parent d'élève, et Mme Pascale PICHOT, enseignante, se proposent.

#### Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 08/12/20 (vote)
2. Préparation de la rentrée 2021 (effectifs prévus), organisation de la semaine scolaire,
3. Demande de travaux, investissements
4. Sécurité, point sur le protocole sanitaire
5. EILE-Liaison GS/CP - procédure Affelnet (CM2/6ème) -Stage de réussite
6. Point sur le CLAS et les festivités de l'école
7. Présentation de quelques projets particuliers pour l'année scolaire 2020/2021
8. Questions diverses

## 1) Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 8/12/20 (vote)

- PV du conseil d'école 08/12/20 :

Pour : unanimité                      contre : 0                      abstention : 0

Le Conseil d'Ecole adopte le PV du Conseil d'école du 08/12/20 à l'unanimité.

## 2) Préparation de la rentrée 2021 (effectif prévu) :

- Point sur les effectifs - prévisions rentrée 2021/2022

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | TOTAL |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 45 | 47 | 44 | 42 | 52  | 43  | 52  | 44  | 369   |

Moyenne par classe 24.6

Il faut attendre juin pour connaître les effectifs réels et avoir une idée des répartitions, nous ignorons pour l'heure s'il y aura 6 classes maternelle ou de nouveau une classe GS/CP.

- Organisation de la semaine scolaire

L'école bénéficie d'un régime dérogatoire pour fonctionner sur 4 jours.

Nous sommes arrivés au terme de cette dérogation accordée pour 3 ans et devons faire une demande de renouvellement de cette dérogation. La mairie et les enseignants souhaitent poursuivre avec ce fonctionnement sur 4 jours. Cette demande de renouvellement de dérogation sera envoyée cette semaine à l'inspection. Votre avis est requis pour cette organisation même si la décision revient à la mairie.

L'ensemble des parents présents se prononce en faveur de la semaine de 4 jours.

- **Nouvelles inscriptions** : Elles ont lieu en mairie et à l'école depuis janvier, un affichage commun à

l'école et à la mairie a été mis en place pour informer les parents de la période d'inscription et des documents à présenter en mairie et à l'école. Un accueil des PS est prévu les mardi 15 et jeudi 17 juin 2021 de 16h45 à 17h30 en présence d'un parent par enfant dans les deux classes de PS.

**Les parents sont invités à inscrire au plus vite les enfants arrivant sur l'école auprès de la mairie pour que nous puissions transmettre à l'inspection des effectifs au plus proche de ceux qui seront constatés à la rentrée.**

La mairie a prévu l'implantation d'un algéco supplémentaire en maternelle qui viendra se placer en bout des algécos PS après leur retournement cet été.

Un algéco supplémentaire sera installé dans la cour élémentaire, le long du grillage qui suit le chemin du stade.

Ces deux algécos devraient permettre la création d'une salle des maitres et l'implantation d'une bibliothèque pour l'élémentaire.

Le préau devrait être réalisé pour la rentrée 2021.

Nous referons une demande de service civique pour l'année prochaine. Notre demande pour cette année n'a pas été retenue, nous espérons bénéficier de cette aide qui nous permettrait notamment de gérer au mieux la nouvelle bibliothèque élémentaire.

En effet, pour que cette bibliothèque fonctionne au mieux, il est impératif que sa gestion soit assurée par un personnel non enseignant en élémentaire.

Côté maternelle, Mme Catherine Lepeltier assurait la maintenance des 3000 références de la bibliothèque les années précédentes. Son poste a été modifié pour répondre aux besoins sur le temps périscolaire entraînant une diminution des heures allouées à la gestion de cette bibliothèque.

L'utilisation de la bibliothèque ne peut plus être optimisée comme précédemment car les livres ne sont plus entretenus régulièrement et le rangement n'est effectué que sur des temps de vacances scolaires.

### **3) Demande de gros travaux, investissements :**

**Nous tenons à remercier la mairie pour les différents travaux effectués depuis le dernier conseil d'école :**

- les différentes fuites dans les toilettes et éviers ont été réparées, la pression aux lavabos corrigée.
  - Pour les problèmes électriques dans la salle de motricité, disjoncteur qui saute régulièrement, la mairie a fait appel à un électricien et nous n'avons plus de disfonctionnement à l'heure actuelle.
  - les problèmes d'approvisionnement en essuies mains papier et savon en élémentaire ont été résolus par les passages quotidiens d'un animateur qui recharge autant que nécessaire.
  - Le tapis de la maternelle usagé a été remplacé.
  - Les rideaux manquants ont été posés en maternelle dans la classe de Mme Moulin, dans la bibliothèque et dans la salle de motricité.
- Il manque encore les rideaux à poser sur les fenêtres des classes qui donnent sur le stade : classes de Mme Pichot, de Mme Allain et de Mme Durand
- Les portes des nouveaux sanitaires qui n'avaient pas de bloques portes : l'une est équipée d'une chaîne qui permet de la maintenir ouverte et cela fonctionne bien. La deuxième ne permet la pose du même mécanisme elle est équipée d'un bloque porte au sol.
  - Les portes des nouvelles classes ouvrent vers l'intérieur parce qu'il n'y a pas suffisamment d'espace avec la classe de Mme Moulin (MS/GS) située en face pour les faire ouvrir vers l'extérieur, la porte qui frottait au sol a été réparée.
  - Les mécanismes de fermeture des fenêtres dans les classes de Mmes Percebois et Durand sont trop usagés pour être réparés, il faut les changer et cela entraînera un coût important d'investissement. Les fenêtres ou portes d'entrée fissurées ont fait l'objet d'un contrôle, elles ne présentent pas de risque actuellement.
  - 4 tabourets à roulettes vont être mis à disposition pour les classes maternelle.
  - Un portillon a été posé entre la maternelle et l'élémentaire au niveau des nouvelles classes.
  - des barrières ont été installées devant l'accès principal de l'élémentaire pour sécuriser l'accès des maternelles à la cantine.

Pour ces différentes barrières nouvellement installées, barrière maternelle, barrière pompier, barrière entre la maternelle et l'élémentaire, le Pass ne fonctionne pas, il faut des clés différentes. Il est dommage que le système du Pass ne puisse s'appliquer à l'ensemble des serrures de l'école.

La mairie indique qu'elle va voir pour régler ce problème.

### Demande d'investissement maternelle :

- Un temps de concertation avec les services de la mairie et Mme Maciejewski est prévu le 8 avril pour les déménagements suite à l'installation d'un nouvel algéco pour la classe de GS et au retournement de deux autres algécos en juillet et pour l'aménagement de la cour. Au cours de cette concertation, nous souhaiterions échanger sur le projet de réaménagement de la cour maternelle ; budget et implantation des nouveaux jeux de cour, remise en place du bac à sable, des pas japonais et de la poutre et création d'espaces en herbe, qui peut être de l'herbe synthétique si cet espace présente des difficultés en termes d'entretien. Ce réaménagement sera mis en place au cours de l'année prochaine, cet été verra le retournement des algécos et le goudronnage de la cour, il n'y aura peut-être pas suffisamment de temps pour réaménager la cour cet été.

Nous avons également interrogé la mairie sur la possibilité d'utiliser le petit espace en herbe qui sera derrière l'implantation nouvelle des algécos pour des activités de jardinage. Cela devrait être possible sous réserve d'installer une barrière à l'entrée de cet espace.

Dans le cadre de cette réorganisation de la cour maternelle, un projet pluri annuel d'équipement est à prévoir pour remplacer l'actuelle cabane à vélo trop petite et peu solide, remplacer les vélos qui sont très usagés et en mauvais état (on pourrait prévoir d'investir chaque année dans l'achat de trois vélos par exemple), installer des bancs pour les enfants qui ne disposent plus d'espace en herbe pour s'asseoir, refaire un marquage au sol pour des jeux de cour type marelle ou un parcours pour les vélos....

Mr le Maire ne pourra participer à cette réunion et indique que Mme Durazzo sera présente pour aborder les problèmes techniques. Une réunion de chantier aura lieu le lendemain et permettra de connaître la faisabilité de nos demandes.

- Nous aimerions la poursuite du changement des portemanteaux déjà engagé l'année dernière. Il reste les portemanteaux de la classe de Mme Moulin à changer et à rehausser de 10 cm.

Ceux de la classe de PS de Mme Langlois seraient à baisser de 5 cm environ pour que les petits de PS puissent accrocher sans aide leurs vêtements mais percer de nouveau la cloison de l'algéco ne sera sans doute pas possible.

- Le sol de l'algéco PS qui accueille la classe de Mme Langlois est très bruyant, la pose d'un revêtement épais permettrait que les enfants se déplacent librement dans la classe avec moins de bruit. Ce bruit incessant est source de fatigue pour les enfants comme pour l'enseignante et contraint à hausser la voix pour échanger avec les enfants. Il permettrait également une isolation du sol très froid en hiver et sur lequel les enfants sont souvent assis pour jouer en PS.

- Différents meubles ont été commandés pour le budget 2021, nous sommes en attente du vote de ce budget.

La mairie nous indique que le vote est intervenu hier et que nos demandes de meubles ont été acceptées.

### Demande d'investissement élémentaire :

- Nous souhaitons la continuité des investissements numériques dans l'école et notamment l'équipement de toutes les classes en vidéoprojecteurs et ordinateurs portables, équipement de base d'une classe indiqué par l'éducation nationale.

L'état lance un nouvel appel à projet qui permet de financer à 70% les investissements en numérique de la mairie, à partir de 3500 euros. Cet appel à projet pourrait permettre de continuer cet investissement l'année prochaine.

La mairie indique avoir fait une demande de subvention dans le cadre de cet appel à projet pour un montant de 6000 euros.

Pour cette année, la mairie doit équiper les deux nouvelles classes de vidéo projecteurs.

Deux des 9 ordinateurs portables achetés l'année dernière, ne fonctionnent plus et ne sont pas réparables. Il faudrait les remplacer et prévoir un autre portable pour la dixième classe d'élémentaire créée cette année.

La mairie va interroger le fournisseur quant à la garantie d'un an seulement sur ce matériel.

Une connexion internet dans chaque classe est également indispensable.

L'algéco qui accueille une classe de CM n'est pas équipée, il faudrait prévoir une installation WIFI pour cette classe.

- Nous aurons besoin d'équipement pour la salle des maitres ; tables, chaises, armoires .... et de meubles pour la bibliothèque, cette demande a été faite pour le budget 2021, nous attendons le vote du budget.

- Nous avons également demandé au budget 2021 plusieurs meubles dont un meuble bibliothèque pour la classe de Mme Marjorie Lelièvre, nous attendons là encore le vote du budget pour savoir si cette demande sera financée cette année.

- Le préau devrait être réalisé pour la rentrée prochaine et nous souhaiterions que la cour soit réorganisée avec des espaces jeux :

. Le panneau de Basket pourrait être déplacé sur le pignon du bâtiment C, face au bureau de direction

. Un algéco supplémentaire sera installé dans la cour élémentaire et supprimera le terrain de balle aux prisonniers qui était marqué au sol. Ce terrain pourrait être déplacé dans un autre endroit de la cour.

. Un deuxième terrain de balle aux prisonniers pourrait également être marqué au sol ainsi qu'un ou deux jeux de marelle.

. Un ou deux bancs supplémentaires pourraient être installés dans la cour élémentaire.

La mairie propose des bancs sans dossier.

#### Demande de travaux élémentaire :

- Suite à l'implantation des nouveaux algécos, la petite classe de Mme Garnier accueillant une classe de CE1/CE2 cette année sera libérée.

Cette classe est équipée d'un vidéo projecteur, nous souhaitons que ce vidéo projecteur soit réinstallé dans la classe CP de Mme Marjorie Lelièvre à la rentrée. Le vidéo projecteur mobile de cette classe trop souvent manipulé s'abîme, sa prise HDMI dysfonctionne et les branchements sur plusieurs rallonges sont un facteur de risque dans la classe. Il devient difficile d'enseigner sans un vidéo projecteur, de nombreux documents pédagogiques étant maintenant disponibles sous forme numérique.

- Les caches moineaux du pignon du bâtiment C sont à réparés.

- La porte de la classe 25 de Mme Marjorie Lelièvre connaît régulièrement des soucis de fermeture ; la barre de sécurité fonctionne mal et la porte fermée laisse apparaître un jour.

- Les rideaux manquants sur certaines fenêtres ne sont pas encore posés et pourraient l'être sur le budget 2022.

#### 4) Sécurité

##### **PPMS confinement :**

Un exercice PPMS risques majeurs a eu lieu mardi 16 février, compte tenu de la crise sanitaire et pour éviter le brassage des groupes, les enfants se sont confinés dans leur classe pendant une demi heure. Les consignes de sécurité ont été respectées et les enfants maintenant habitués à ce type d'exercice n'ont pas montré d'inquiétude. Les enseignants maternelle ont expliqué aux enfants le dispositif et les enseignants élémentaire ont profité de ce temps pour faire une séance sur les risques majeurs industriels ou climatiques.

##### **Consignes sanitaires Crise COVID**

Le protocole sanitaire mis à jour le 28 janvier précise notamment que pour les élèves à partir du CP le port du masque "grand public" de catégorie 1 est obligatoire à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans l'école. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Nous avons une petite réserve de masques enfant pour palier à un oubli exceptionnel de masque mais cette réserve s'amenuise.

Les parents doivent vérifier que les masques fournis à votre enfant relèvent bien de cette catégorie 1 et que leur enfant a un deuxième masque dans son cartable le matin s'il déjeune à la cantine.

L'application des gestes barrières restent essentielle, notamment le lavage des mains qui doit être réalisé à minima:

- à l'arrivée à l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après les récréations
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

L'aération des locaux se fait avant l'arrivée des élèves le matin, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux le soir ainsi que quelques minutes toutes les heures.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire.

Nous ne pouvons accueillir à l'école les élèves ayant été testés positivement au COVID, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou a été identifiés comme contact à risque avant le délai prévu de 7 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques ou à partir de la fin des symptômes.

Un enfant présentant de la fièvre ne peut être accueilli. Si une fièvre est constatée en cours de journée à l'école, vous êtes appelé pour venir chercher votre enfant qui, en vous attendant, est mis à l'écart de son groupe classe.

Il est nécessaire de déclarer à l'école la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si l'élève est concerné. De la même façon, vous devez indiquer à l'école si un membre de la famille est cas contact. Les règles d'isolement s'appliquent dans ces deux cas.

Nous connaissons actuellement une application de ces règles avec la découverte d'un élève contact à risque dans la classe de Mme Percebois.

Cette classe a été fermée vendredi.

Les élèves, l'enseignante et l'animatrice en charge du groupe sur le temps périscolaire ont été testés vendredi, tous les tests sont revenus négatifs.

Un second test à 7 jours a été pratiqué aujourd'hui.

Je vous tiendrai informés bien évidemment du résultat de ce second test.

La mairie félicite Mme Madelaine pour sa réactivité et son implication face à cette situation de crise.

Nous constatons un relâchement dans le port du masque aux abords de l'école.

M. Le Maire rappelle cette obligation et se déclare prêt à faire intervenir la gendarmerie pour verbaliser ce non respect du port du masque.

## **5) EILE- Liaison GS/CP- procédure Affelnet / Liaison CM2/6<sup>ème</sup>.- Stage de réussite**

### **EILE (anciennement ELCO)**

Les cours de Turc suspendus cette année en raison de la crise sanitaire reprendront l'année prochaine.

### **Liaison GS/CP**

Dans le cadre du projet numérique des classes maternelles, les deux classes MS/GS et GS réaliseront chacune un livre numérique sur Book Creator à partir de l'album 3 petits grains de riz pour la classe MS/GS et de l'album Matriochka pour la classe GS. Ce livre numérique utilisera des symboles pour représenter les personnages, chaque planche du livre fera l'objet d'un travail en arts plastiques puis sera photographié pour figurer sur Book Creator. Les élèves de GS ajouteront ensuite du son pour raconter l'image et l'histoire.

Avant l'ajout du son, les planches seront transmises aux classes CP :

-les planches de trois petits grains de riz à la classe CP

-les planches Matriochka aux classes GS/CP et CP/CE1

Les CP qui auront préalablement travaillé sur des albums sans texte et sur le codage des personnages, inventeront une histoire à partir des planches transmises par les GS, ces histoires seront écrites dans le cadre de projets d'écritures, puis feront l'objet d'une lecture filmée et présentée aux GS.

Le livre numérique terminé avec le son par les GS sera transmis aux CP pour qu'ils découvrent l'histoire d'origine.

Dans un deuxième temps, les CP filmeront des moments clé d'une journée de CP, temps de rituels du matin, temps d'apprentissage lecture et mathématiques, temps de cantine avec le self, etc....

Chacune des classes CP filmera un ou plusieurs de ces temps puis ces petites vidéos seront présentées aux GS. Les enseignantes de ces derniers filmeront les retours des GS et leurs éventuelles questions pour que les CP puissent apporter les réponses.

Cette liaison aura lieu au cours de la période 5, dès le retour des vacances de printemps.

## **Stages de réussite**

Afin d'accompagner au mieux les élèves d'élémentaire rencontrant des difficultés en français ou en mathématiques, le dispositif est mis en place dans l'école la dernière semaine des vacances d'été du 23 au 27 août 2021. Les groupes seront constitués d'au minimum 4 élèves et d'au maximum 6 élèves. Tous les élèves d'élémentaires peuvent maintenant participer mais cette année, les élèves de CP, CE1 et CM2 seront principalement proposés par les enseignants pour ces stages qui se déroulent sur 5 matinées de 9h à 12h.

3 enseignantes de l'école, Mme Bérangère Payen, Mme Lynda Le Vigoureux et Mme Solène PAIN (brigade) se sont portées volontaires pour ce stage d'août.

L'organisation est à la charge du directeur qui envoie un courrier aux parents des élèves proposés pour le stage, s'occupe de l'occupation des locaux avec la mairie, et assure l'encadrement des stages par des enseignants volontaires.

Les parents des enfants proposés recevront un courrier.

## **Procédure Affelnet**

C'est la procédure qui permet d'affecter les élèves de CM2 en 6ème dans le collège du secteur ou dans un collège différent demandé par dérogation.

Les délais octroyés pour cette procédure sont très courts, il est donc demandé aux parents d'être vigilants sur le retour des documents aux dates indiquées :

Le volet 1 permet de vérifier les coordonnées identitaires et de domiciliations de l'élève et de ses parents. Il a été remis aux familles des élèves de CM2 le 11 mars et a été retourné à l'école le 15 mars.

Le volet 2 permet aux parents d'émettre des vœux concernant le choix du collège. En cas de demande de dérogation, les justificatifs de cette demande sont à fournir avant la date indiquée impérativement. Les familles doivent donc anticiper dès à présent la constitution du dossier de demande de dérogation. Ce volet 2 sera remis aux familles le 23 mars pour un retour attendu avant le 29 mars au plus tard.

## **Liaison CM2/6<sup>ème</sup>** :

La visite des CM2 au collège Senghor est prévue pour le moment entre le 17 et le 28 mai sous réserve des décisions sanitaires qui pourraient être prises.

La commission de liaison avec les enseignants du collège aura lieu fin juin.

La réunion d'informations et la visite du collège par les familles aura lieu si cela est possible fin juin/début juillet, la date n'a pas été encore arrêtée.

## **6) CLAS**

### **Présentation du CLAS**

Ce dispositif présenté l'année dernière a été remis en place cette année en janvier. Pour rappel, c'est un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) visant à offrir aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.



Des actions spécifiques sont mises en place pour aider les enfants à acquérir des méthodes de travail, pour renforcer leur autonomie, développer leur confiance en eux, élargir leur vocabulaire et leurs centres d'intérêt et pour accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

Ces actions sont organisées par petits groupes d'enfants, désignés par les enseignants, pour lesquels ce soutien serait bénéfique. L'accord des parents reste nécessaire pour la prise en charge de l'enfant au sein de ce dispositif qui a pour but de contribuer à l'égalité des chances et à prévenir l'échec scolaire.

Cet accompagnement à la scolarité permet également d'offrir un appui et des conseils aux familles qui le désirent pour le suivi de la scolarité de l'enfant et de permettre aux parents de s'impliquer plus facilement dans cette scolarité dont les attentes peuvent ne pas toujours apparaître comme très claires.

Cette année, les besoins repérés par les enseignants pour venir en aide aux enfants sont de quatre types :

-Un besoin d'aide pour développer le langage et le vocabulaire qui s'adresse plus particulièrement aux enfants qui ne maîtrisent pas suffisamment le vocabulaire qui leur permettrait d'accéder à la compréhension des consignes ou des lectures proposées. Cela constitue un frein aux apprentissages. L'acquisition de ce vocabulaire aidera les enfants concernés à améliorer leur compréhension dans tous les domaines d'apprentissage.

- Un atelier de méthodologie qui s'adresse aux enfants qui manquent d'organisation dans leur travail, qui ont du mal à se repérer dans le cahier ou dans l'ensemble du matériel scolaire. Cet atelier permettra à ces enfants d'acquérir des techniques d'organisation et des repères. Cet atelier mis en place à la période précédente n'a pas été repris pour la période en cours compte tenu des besoins en motricité fine et graphisme.

-Un troisième atelier est mis en place pour les enfants gênés dans les apprentissages par le graphisme et la motricité fine. Cet atelier a été doublé pour cette période, cela a permis d'en faire bénéficier plus d'enfants et de faire un groupe cycle 2 et un groupe cycle 3.

- Un quatrième atelier concerne la compréhension et la représentation de situation problème par exemple par un dessin. Il permet aux enfants de se créer des représentations permettant un accès au sens.

C'est à travers des activités ludiques que cette aide est dispensée une fois par semaine pour chacun des enfants concernés. Il ne s'agit pas de rajouter un temps scolaire à des journées déjà très longues pour l'enfant mais de l'aider à reprendre confiance en lui, à lui donner envie d'apprendre à travers des jeux ou des activités manuelles diverses et divertissantes tout en lui permettant d'augmenter ses compétences et d'être plus disponible pour les apprentissages. Il ne s'agit pas non plus d'aide aux leçons, les leçons ne seront pas abordées lors de ces ateliers.

Ce dispositif se déroule dans la bibliothèque, il est pris en charge par Mme Roselyne Lebarbier le lundi pour l'atelier de langage, le mardi et le jeudi pour celui de motricité fine et de graphisme et le vendredi pour celui sur la compréhension.

Les bénévoles qui gèrent la bibliothèque associative de Bourguébus nous ont informés qu'ils ne recevaient plus de public y compris les écoles mais la mairie indique que cet espace continuera à être utilisé pour le déroulement du CLAS.

Bilan de la première période (janvier-février) : 19 enfants sur les 20 proposés participent à ces ateliers par groupe de 6 à 7 enfants. Le ressenti des enfants comme des parents est très positif, les enfants se montrent très heureux de participer à ce dispositif qui est également un moment de partage. Les progrès ne sont pas encore visibles sur le plan scolaire mais cela va demander un peu de temps.

Nous remercions la mairie pour la mise en place de ce dispositif.

Comité de pilotage

Une réunion de ce comité aura lieu jeudi 25 mars pour l'évaluation du PEDT (projet éducatif du territoire) et sa réécriture pour les trois années à venir.

## Présentation de quelques projets particuliers pour la fin de l'année scolaire 2020-2021

### **Projet vélo**

Une sortie vélo est prévue pour les trois classes de CM1/CM2 le jeudi 24 juin et pour les élèves de niveau CE2 le jeudi 1er juillet.

Nous rencontrons Mr Hervé BOURSE lundi 22 mars pour finaliser cette sortie.

Huit entraînements en aval de cette sortie sont prévus. Les élèves devront venir aux dates qui seront communiquées aux parents avec leur vélo ainsi qu'avec un casque et un gilet jaune.

La première date permettra de procéder à une vérification du bon fonctionnement des vélos, à vérifier la possession pour tous les élèves d'un casque et d'un gilet jaune et que le vélo est bien adapté à la taille de l'enfant. Un test de pratique sera également réalisé.

Une réunion préalable et obligatoire sera organisée en avril si cela est possible dans la salle du restaurant scolaire avec les parents volontaires pour une présentation de l'activité et du circuit de la sortie, un rappel des consignes de sécurité, une vérification des permis de conduire (la connaissance du code est obligatoire), et la signature des encadrants. Les parents encadrants devront également demander leur agrément pour cette activité. A défaut de pouvoir organiser cette réunion, nous communiquerons avec vous sur ce projet à travers le cahier de liaison ou par mail.

Lors de la sortie, des groupes de 6 enfants seront constitués et devront être encadrés par 1 adulte. Nous avons donc besoin de 13 parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture pour le 24 juin et de 11 parents volontaires à vélo et d'un parent pour suivre en voiture le 1<sup>er</sup> juillet.

Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité et il est validé à l'unanimité par ce conseil d'école.

### **Projet escalade**

Nous faisons appel à une structure mobile d'escalade du 17 mai au 11 juin pour une activité escalade. Ce projet permettra de développer la culture sportive des élèves et de leur faire découvrir une nouvelle APS augmentant ainsi le nombre d'APS pratiquées tout au long de la scolarité primaire. Cette pratique a un coût très élevé. Elle aura lieu dans la cour de l'élémentaire pour les 10 classes d'élémentaire.

Un projet pédagogique a été rédigé pour cette activité et il est validé à l'unanimité par ce conseil d'école.

### **Projet équitation**

Les classes de Mmes PAYEN/LAMY CE2/CM1 et de Mme LE VIGOUREUX CE2 ont prévu des journées équitation pour découvrir le milieu du cheval et les soins à apporter à l'animal pendant quatre jours, les 3, 4, 10 et 11 juin au centre équestre du CEBO à Bretteville sur Odon. Le maintien de ce projet est conditionné par la situation sanitaire.

Les classes découvertes des CM ne pourront pas avoir lieu cette année.

### **Projet ESAM**

La classe de Mme Percebois est inscrite à un projet en partenariat avec l'ESAM (école supérieure d'arts et médias de Caen) « chassez le naturel... il revient au galop ».

Ce projet mêle sensibilisation aux arts plastiques et à l'écologie.

Plusieurs actions seront menées tout au long de l'année dans la classe.

La classe devait se déplacer à CAEN le 15 mars pour la journée entière mais le cas contact de cette classe nous oblige à reporter cette sortie, nous sommes en attente d'une nouvelle date.

Ce projet aboutira à une exposition dans l'atrium de l'ESAM en juin 2021.

### **Projet avec le collège d'Ifs**

-Un projet robot avec le professeur de sciences du collège pour la classe de Mr Lucas

- Un projet d'écriture de roman pour les trois classes CM1/CM2

### **Projet numérique**

Un projet numérique est en cours d'élaboration pour l'ensemble des classes de l'école avec l'utilisation des tablettes dont l'école a été équipée l'année dernière.

### **Projet petits champions de la lecture**

Les trois classes de CM1/CM2 participent aux petits champions de la lecture.

L'étape départementale ne pourra avoir lieu en présentiel. Les enfants sélectionnés devront réaliser une vidéo et l'adresser aux organisateurs de ce concours.

Une vente de pains au chocolat a lieu tous les vendredis pour financer ces projets. Compte tenu de la baisse des demandes de pains au chocolat, d'autres viennoiseries vous seront proposées début avril, en espérant que plus de diversité incite à la participation de cette action.

### **Projets sur le temps périscolaire**

Les animateurs proposent différents projets aux enfants sur le temps périscolaire ; une sensibilisation au handicap, une correspondance intergénérationnelle avec la maison de retraite de Bourguébus, une réflexion sur le harcèlement à l'école, une sensibilisation à la protection animale et l'utilisation de la vidéo. Les enfants nous ont fait un excellent retour de ces projets.

Pour le moment, la situation sanitaire ne permet pas d'envisager les festivités habituelles ; carnaval, fête de l'école....

## **7) Questions diverses de la part des parents d'élèves :**

Réponses de la mairie en bleu.

1- Lors de notre rencontre avec Madame Maciejewski nous avons évoqué l'explication du retournement des Algeco. Sauf erreur de notre part nous n'avons pas eu de réponse à cette question lors du dernier conseil d'école ainsi pouvez-vous nous dire pourquoi les Algeco vont être retournés ?

**L'explication a été donnée lors de la visite de l'école faite aux parents d'élèves élus, le projet de la mairie étant de pouvoir créer une route. M. le Maire donne à nouveau l'explication :**

**Effectivement, il existe un projet qui pourrait permettre de désenclaver un peu l'école grâce à un futur accès via le terrain d'entraînement et aussi une liaison avec la rue des mésanges qui est aujourd'hui une impasse.**

Si c'est pour installer un troisième Algeco, nous avons également évoqué lors de cette rencontre de le mettre en face de la classe de Madame Claire Anne ou de mettre seulement cet Algeco à l'endroit prévu du retournement.

**M. le Maire explique que l'idée est de maintenir une liaison intérieure entre les 4 modulaires sans être obligé de sortir pour entrer dans un modulaire isolé des autres par exemple. De plus, la proposition pose un problème technique de raccordement notamment à l'eau et surtout à l'assainissement (eaux usées).**

2- Deuxième question qui en découle, si vous retournez les Algeco à quoi va servir l'espace perdu derrière cet Algeco ? Est-ce pour créer une route ? Si oui pour mener où ?

Voir question 1.

Si c'est possible, à la demande des enseignantes de maternelle, nous allons essayer d'aménager une partie de l'espace derrière les modulaires en petit terrain de plantations (type carrés de jardin) pour les enfants.

3- Pouvez-vous nous dire la réglementation sur la taille pour la cour de maternelle ? car nous avons constaté sur un temps de midi, lorsque tous les enfants de la cantine se retrouvent ensemble dans la cour, ils sont vraiment les uns sur les autres.

Il existe effectivement un texte de juillet 2019 émanant de l'observatoire de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement toutes classes confondues qui établit les besoins de surface en fonction du nombre de classes et d'enfants.

D'après ces calculs, l'école de Bourguébus (maternelle + élémentaire) a un besoin de 1900 m<sup>2</sup> de cour. Or, nous disposerons à la rentrée, travaux finis, sur l'ensemble des cours, d'environ 2800 m<sup>2</sup>.

Pour info, l'accès pompiers reculé permet de gagner un peu plus de 50 m<sup>2</sup>.

4- Si nous avons bien compris, les jeux individuels qui remplaceront le toboggan, parce que la structure était trop grande, vont être installés qu'aux vacances de la Toussaint d'ici le mois de novembre 2021. Serait-il possible de faire des peintures au sol pour que nos enfants puissent au moins jouer ? Pouvons-nous également envisager la pose de ces jeux individuels sur un ou des mercredis dès la rentrée de septembre ? Pourquoi attendre ?

Le toboggan a été déplacé, non pas parce que la structure était trop grande, mais parce que le sol amortissant se dégradait et devenait dangereux pour les enfants (ingestion des particules).

Cette structure devrait être réinstallée à la Main Delle dès que les conditions sanitaires le permettront.

Concernant des marelles et autres petits jeux peints sur le sol, oui, cette idée a déjà été évoquée et validée. Il y aura en attendant que les jeux individuels soient fixés, des petites marelles ainsi que des escargots ou autre, cela sera décidé en concertation avec l'équipe enseignante et Catherine Madelaine.

Pourquoi pas mais il est préférable d'attendre que la cour soit complètement fonctionnelle.

5- La société Eiffage est-elle passée pour résoudre le problème suivant : les enfants de maternelle dans les deux Algeco n'entendent pas l'alarme incendie. Pouvez-vous également nous dire, ce point avait été évoqué lors de la rencontre avec Madame Maciejewski, les grilles de chantier sont-elles réglementaires vis-à-vis du risque attentat ?

L'alarme incendie fonctionne.

Les grilles de chantier sont réglementaires (1.80m, et sont même plus hautes que les panneaux grillagés actuels) donc pas de souci pour Vigipirate.

6- Y aura-t-il toujours 5 classes de maternelles à la rentrée et une classe de grande section CP ? Quant est-il du personnel ATSEM ?

Il y aura peut-être 5 ou 6 classes de maternelle, il est encore trop tôt pour le définir pour l'instant, cependant, quoiqu'il arrive, il y aura une ATSEM dans chaque classe comme cela est le cas depuis de nombreuses années.

7- Quand sera-t-il possible de régler la cantine et le centre aéré avec des tickets Cesu ?

La mairie a posé la question à la trésorerie principale de Mondeville et attend une réponse sur les contraintes et obligations pour mettre en place ce nouveau service.

8- Il ne s'agit pas d'une question mais plutôt d'une remontée de parents : plusieurs se plaignent que la qualité des repas s'est dégradée (viande trop cuite ou à moitié...).

La mairie prend bonne note de cette « remarque ». Une fois sortis du COVID, les parents d'élèves élus qui le souhaitent, comme cela était le cas auparavant, pourront venir prendre un repas au restaurant scolaire évidemment sans que le prestataire soit informé. Ils constateront par eux-mêmes la qualité des repas et nous feront part de leurs éventuelles observations.

9- Serait-il possible d'éclairer le parking du stade ?

Non, cela serait trop onéreux pour la durée de l'usage. Sinon, il y a d'autres parkings éclairés à proximité de l'école.

10- Pour quelles raisons n'y a-t-il pas d'ombre dans les 2 cours de récréation ?

Il y a 2 arbres dans une des cours qui doivent être régulièrement élagués (tous les 5 ou 6 ans) afin de permettre aux panneaux photovoltaïques un bon fonctionnement. Sinon, avec le préau, il y aura une zone d'ombre supplémentaire. Cependant, effectivement, sur les 2 autres cours, il n'y a pas d'aménagement particulier pour le moment.

11-En cas de grève du personnel de la Mairie au niveau de la cantine, des repas froids (sandwichs, bouteille d'eau, ...) sont servis. Quel tarif est facturé aux familles, étant donné que ce n'est pas un "vrai" repas comme les autres jours ?

En cas de grève du personnel de cantine de la mairie, des repas froids sont mis à disposition afin de permettre aux parents qui travaillent d'avoir une solution de recours.

Néanmoins, la mairie informe les parents que le coût réel d'un repas est de 6.60 euros.

Ce coût réel comporte le repas facturé par Convivio (notre prestataire) :

- 2.14 euros TTC pour les maternelles
- 2.22 euros TTC pour les élémentaire
- En plus les frais de personnels et les frais fixes (chauffage, électricité etc...)

Or le « vrai » repas n'étant facturé que 3.35 euros aux familles, il nous paraît normal d'appliquer ce tarif aux repas froids composés d'1 ou 2 sandwichs + chips + fromage + fruit et biscuit, exceptionnellement servis.

Par ailleurs, la mairie informe les parents d'élèves d'une augmentation des tarifs de cantine et des services périscolaires en fonction des quotients familiaux validés par la CAF, pour la rentrée de septembre 2021.

Mr Guichard, DDEN, délégué départementale de l'éducation nationale, « souligne les réponses claires et nettes de la mairie aux questions posées ainsi que sa volonté de répondre favorablement aux demandes de travaux et de financement liées au bon fonctionnement de l'école »

La séance du conseil d'école est levée à 19h51.

Prochain Conseil d'école : le 15/06/2020.

Les secrétaires de séance :  
Mme PENAULT & Mme PICHOT

La directrice :  
Mme MADELAINE